



année scolaire 2018-2019

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

A

Le

Je soussigné(e)

Demeurant

Autorise le lycée Charlotte Perriand de Genech

- à capter et à exploiter, à titre gracieux, l'image de mon fils – ma fille

.....

pour les photographies réalisées dans le cadre de la vie de l'établissement, sur tous supports et tous formats.

- à diffuser les photographies ainsi réalisées, dans un cadre strictement non commercial, au sein du lycée, ainsi que sur le blog ou le site Internet du lycée.

Fait à

Le

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)